



vous guider

# Ne restez pas sous vos machines

■ Accidents graves ou mortels, comment les éviter ?



[sudchampagne.msa.fr](http://sudchampagne.msa.fr)

[marne-ardennes-meuse.msa.fr](http://marne-ardennes-meuse.msa.fr)



santé  
famille  
retraite  
services

L'essentiel & plus encore

## Exemples d'équipements permettant d'assurer votre sécurité lors d'un changement de pneu agricole



Champagne-Ardenne, août 2013, un jeune de 19 ans décède alors qu'il remontait le pneu d'une moissonneuse-batteuse dans un champ par écrasement sous la barre de coupe

 <p>Manie-roue</p>	 <p>Plateaux en bois</p>	 <p>Signalétique de sécurité</p>
 <p>Jeu de cales</p>	 <p>Chandelle de sécurité adaptée aux véhicules agricoles et industriels</p>	 <p>Cric 10 tonnes haute levée hydraulique ou pneumatique</p>

Le changement d'un pneu agricole, d'une pièce mécanique sous une machine, nécessite l'utilisation de moyens de levage. Ces opérations s'avèrent souvent délicates, et peuvent être, à l'origine de drama-

tiques accidents : coincement, écrasement... Certaines règles de sécurité sont négligées.

Cette fiche a pour objectif de faire un constat sur les situations dangereuses ren-

contrées dans les exploitations agricoles et apporter des mesures de prévention à mettre en place pour les éviter.

## LES PRINCIPALES CAUSES D'ACCIDENTS RECENCÉS PAR LA MSA

- Travail sous une charge en élévation sans calage de sécurité
- Défaillance du calage (rupture, glissement, enfoncement...)
- Utilisation d'un appareil de levage inadapté ou en mauvais état
- Course de levage du cric insuffisante
- Co-activité
- Rupture du dispositif d'élingage
- Perte d'équilibre de la charge
- Précipitation, inexpérience

## DES MESURES DE PRÉVENTION POUR ÉVITER CES ACCIDENTS

- Être formé et habilité à la tâche à effectuer
- Disposer d'une fosse de visite dans, ou à proximité de l'atelier, la sécuriser contre le risque de chute quand elle n'est pas utilisée
- Consigner l'équipement avant toute intervention mécanique (retirer la clef de l'engin, apposer un affichage)
- Ne pas se tenir sous une charge levée (barre de coupe, chargeur frontal, benne, outil porté) quand son calage n'est pas assuré
- S'assurer de disposer du matériel nécessaire pour intervenir en sécurité à l'atelier et en cas de nécessité au champ
- Utiliser un appareil de levage adapté (hauteur de levage, capacité, stabilité)
- Disposer de cales, de chandelles réglables de manière à protéger le personnel de la descente intempestive du matériel ainsi que d'un déplacement horizontal
- Vérifier les accessoires de levage
- Ne pas être seul, en cas d'intervention mécanique sur une machine au champ
- En cas de difficulté, contacter un professionnel

## RAPPEL SUR L'UTILISATION D'UN CRIC

- Poser le cric sur un sol stabilisé et nivelé
- S'assurer que la partie de la pièce sous laquelle agira le cric est de résistance suffisante
- Pour réduire les risques de glissement pendant l'élévation de la charge, prévoir des points d'appui en bois
- Placer le cric exactement dans la direction de l'effort et veiller à ce qu'il reste bien d'aplomb pendant la levée
- Au cours du levage, assurer la stabilité de la pièce en adaptant progressivement le calage à la montée
- Après le levage, utiliser cales et chandelles pour soutenir la charge avant que toute personne ne s'engage sous la pièce soulevée

## RÉGLEMENTATION

Les crics, chandelles, élingues, chaînes de manutention... sont considérés comme des accessoires de levage et doivent être véri-

fiés lors de la mise ou remise en service (examen d'adéquation et épreuve statique), et ensuite tous les 12 mois (examen

de l'état de conservation).

## DES CONSEILS EN PRÉVENTION POUR VOUS AIDER

Aube : 03 25 43 54 52 - Haute-Marne : 03 25 30 26 38 - Marne Ardennes Meuse : 03 26 40 86 59